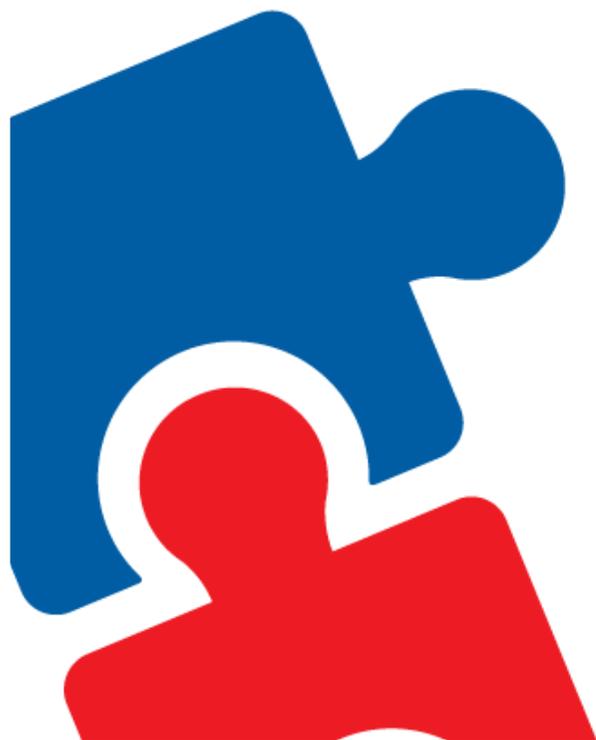




OPERAČNÍ PROGRAM  
LIDSKÉ ZDROJE  
A ZAMĚSTNANOST

# Activités adaptées en République tchèque



evropský  
sociální  
fond v ČR



EVROPSKÁ UNIE



OPERAČNÍ PROGRAM  
LIDSKÉ ZDROJE  
A ZAMĚSTNANOST

PODPORUJEME  
VAŠI BUDOUCNOST  
[www.esfcr.cz](http://www.esfcr.cz)

# DEFINITION

## Activités adaptées (sociales)

Une activité qui contribue, à travers **l'activité adaptée autonome** et la présence sur **le marché libre**, à solutionner des questions en matière **d'emploi, de cohérence sociale et de développement régional**, et ainsi à soutenir la solidarité, l'insertion sociale et l'augmentation du capital social, notamment au niveau **local** tout en respectant le développement durable.

# Principes et caractéristiques des activités adaptées (AA) selon TESSEA

PRINCIPES AA SP	1. Profit social	2. Profit économique	3. Profit environnemental et local
<p>CARACTERISTIQUES</p> <p>(étant en conformité de la perception européenne de l'entreprise adaptée. Une entreprise adaptée a pour mission de les accomplir ou de s'en diriger)</p> <p>souligné = requis.</p>	<p>a) <u>La réalisation d'une activité apportant le profit à la société ou à un groupe spécifique (défavorisé) de personnes.</u></p> <p>b) <u>La participation des salariés et des membres à la vision stratégique de l'entreprise.</u></p> <p>c) <u>D'éventuel profit utilisé primordialement pour le développement de l'entreprise adaptée et/ou pour la réalisation des objectifs d'utilité publique.</u></p>	<p>a) <u>L'exécution systématique d'une activité économique.</u></p> <p>b) <u>L'indépendance (autonomie) de la prise de décision managériale et de la gestion des fondateurs extérieurs.</u></p> <p>c) <u>Au moins une part minimale des ventes des produits et services au total des produits et son dynamisme.</u></p> <p>d) <u>La capacité de maîtriser des risques économiques</u></p> <p>e) <u>La tendance vers un travail rémunéré.</u></p>	<p>a) <u>La satisfaction prioritaire des besoins de la communauté locale.</u></p> <p>b) <u>L'utilisation prioritaire des ressources locales.</u></p> <p>c) La satisfaction prioritaire de la demande locale.</p> <p>d) <u>La prise en compte des aspects environnementaux de la production ainsi que de la consommation.</u></p> <p>e) <u>La coopération d'une entreprise adaptée avec des principaux acteurs locaux.</u></p> <p>f) L'approche et les solutions innovantes.</p>

# AIDES ACTUELLES AUX ENTREPRISES ADAPTEES DEPUIS DES FONDS STRUCTURAUX DE L'UE (1)

Selon les appels n°30 (OP LZZ) et n°8 (IOP)

1. **Objectif d'utilité publique**
2. **Emploi des personnes ressortissant des groupes cibles**  
*40 % du temps des salariés du nombre total de salariés de l'entreprise adaptée doit ressortir des groupes cibles*
3. **Participation, prise de décision démocratique et capital social**
4. **Financement spécifique et utilisation du bénéfice**  
*51% réinvestis*
5. **Dimension locale et environnementale**

# EXEMPLED – PRACOVNÍ SOBOTA, s. r. o.

- L'entreprise s'oriente sur les prestations jardinières et les travaux de propreté dans la région de Pilzen.
- 14 personnes du groupe cible y sont employées



# ERGOTEP, DRUŽSTVO INVALIDŮ, PROSEČ ET TESCOMA, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

- Construire un réseau national de boutiques de négoce en détail avec la gamme de produits de la société Tescoma, s. r. o. – pendant deux ans 40 boutiques environ.
- Créer d'emploi durable et de qualité pour les personnes en situation du handicap.
- Intégrer au projet les activités de formations visant une progression personnelle et professionnelle des salariés du groupe cible, à savoir en situation du handicap.
- Etablir une visualisation, communication commerciale et technologie informatique unique permettant un développement système du projet et d'autres activités.
- Présenter à la société des possibilités de CSR de la coopération

# EMPLOI

- **Atouts du point de vue du salarié:**

- motivation
- emploi – renouvellement de coutumes de travail
- participation à la vie sociale
- obtention de nouvelles compétences et de la chance plus élevée de trouver un emploi sur le marché du travail libre
- prise de statut du point de vue de la stratification de société, etc.

- **Atouts du point de vue de la société:**

- prise de nouveaux partenaires
- mise en activité de la collectivité locale et utilisation de la société civile
- Liaison du travail de l'entreprise adaptée avec des prestations de services de l'Agence pour l'emploi et associations civiles (conseils, insertion sociale)

# COMMENT CONTINUER

- à partir du 1. 1. 2014, la transformation de certaines coopératives et associations sur des coopératives ou établissements adaptés (nouvelles formes juridiques selon la nouvelle loi sur les corporations commerciales et du nouveau code civil)
- transformation des employeurs de ZP sur les entreprises adaptées intégratrices – prise d'effet économique et intégrateur (qualité des emplois de travail ainsi que le développement personnel des salariés)
- système de services attachés proposés par des entreprises adaptées – conseils, formations de leurs salariés durables, informations publiques et promotion de l'entreprise adaptée.
- entreprises adaptées intégratrices comme la parties d'APZ, non seulement l'emploi des personnes handicapées, emploi transitoire ou durable
- rôle actif des collectivités locale pour le soutien de l'entreprise adaptée, respectivement des entreprises adaptées proprement dites en liaison à APZ et à d'autres politiques

# Merci de votre attention!

